

Compte-rendu du Conseil municipal de Montcel

du 07 novembre 2019

Etaient présent(e)s : Grégory BONNET, Annick FALEMPIN, Jean-Paul MOMPIED, Norbert ONZON, Lionel PEYNET, Jean-François PORTE.

Représenté : Françoise MATHEY donne pouvoir à Grégory BONNET, Nathalie AMEYE donne pouvoir à Annick FALEMPIN, Laurence CESARINI donne pouvoir à Jean-Paul MOMPIED

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 juillet 2019
- Plateforme de dématérialisation des actes
- Mise à jour des bases fiscales
- Approbation du rapport de la CLECT
- Végétalisation du cimetière : avancées
- Aménagement foncier : avancées et cessions de petites parcelles
- Choix du prestataire pour le bulletin municipal 2020
- Remboursement d'achats effectués par le Maire (rideaux école)
- Travaux sur la porte d'accès à la salle des fêtes
- Travaux de remplacement des fenêtres du RdC côté cour pour la salle des fêtes et l'école
- Subvention foyer rural 2019 pour achat barnum
- Subvention AFM Téléthon
- Motions : Réorganisation des services de la DGFIP et soutien au comité Mis et Thiennot
- Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : L. PEYNET est désigné à l'unanimité

Demande d'ajouts de points à l'ordre du jour :

Décisions budgétaires modificatives

Approbation des nouveaux statuts du syndicat Sioule et Morge

Convention de facturation avec le syndicat Sioule et Morge

Tarifs assainissement

Travaux d'entretien pour le tracteur

Achat d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes à la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge

Travaux de voirie 2020

Remboursement des frais de déplacement

Mise au vote : approuvée à l'unanimité 9/9

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 juillet 2019

Mise au vote : approuvé à l'unanimité 9/9

Plateforme de dématérialisation

Jusqu'à fin 2018 la commune utilisait la plateforme de dématérialisation des ACTES proposée par le Conseil Départemental 63 STELADEP pour 50.00€ TTC par an.

Nous avons appris récemment la modification de ce service. La plateforme se nomme désormais DEMAT63 et le montant du service proposé s'élève à 156.00€ TTC par an.

Mise au vote : approuvée à l'unanimité 9/9

Mise à jour des bases fiscales

La Taxe d'Habitation ne sera bientôt plus perçue par les communes et fera l'objet d'une compensation par l'Etat sur la base de ce qu'aurait dû être la Taxe d'Habitation en 2020.

Au regard de l'opportunité d'optimiser ces bases fiscales et du fait que les éventuelles modifications seront neutres pour les habitants puisqu'ils seront exonérés de Taxe d'Habitation, le Conseil Municipal va organiser d'ici fin 2019 une vérification à l'égard des logements vacants, des classements des résidences en catégories 6 et 7 et des déclarations relatives aux équipements de confort.

Approbation du rapport de la CLECT

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT avec 3 points à valider :

- Evaluation des charges au titre de la compétence garderie périscolaire sur la commune de ST QUINTIN SUR SIOULE,
- Ajustement des transferts de charge sur la compétence voirie (à compter de l'exercice 2020) pour les communes de MONTCEL, LISSEUIL et ST REMY DE BLOT,
- Correction d'une erreur sur l'évaluation des charges sur la compétence restauration scolaire pour la commune de ST GEORGES DE MONS (à compter de 2020)

Mise au vote : approuvée à l'unanimité 9/9

Végétalisation du cimetière

Conformément aux dernières décisions, la végétalisation du cimetière est en cours. Les semis seront réalisés à partir du 12 novembre 2019. Des parterres de fleurs seront notamment réalisés de chaque côté du portail d'accès.

Aménagement foncier : avancées et cessions de petites parcelles

La commission s'est réunie récemment pour travailler sur les chemins communaux et imaginer les créations, déplacements et suppressions.

De nouvelles cessions de petites parcelles ont eu lieu nécessitant une délibération.

Mise au vote : approuvées à l'unanimité 9/9

Choix du prestataire pour le bulletin municipal 2020

Le prestataire choisi historiquement par la commune pour la réalisation du bulletin municipal a été mis en liquidation judiciaire.

Le Maire présente les devis des entreprises :

- APP'AR
- Loca Web
- Studio DCLIC
- L'Imprimeur
- ICS
- Decombat

- Autour de la Copie

Pour 250 exemplaires de 28 pages, PAO incluse, les propositions s'échelonnent de 675€ HT à 1 544€ HT.

La Maire propose de retenir l'entreprise locale LOCAWEB pour la PAO à 200€HT et l'entreprise All Numeric pour l'impression à 556,80€ HT.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité 9/9

Remboursement d'achats effectués par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente deux factures LEROY MERLIN (44.90€ TTC et 64.44€ TTC soit au total 109.34€ TTC) pour l'achat de rideaux occultants pour l'école. La commune n'ayant pas de compte à LEROY MERLIN, le Maire a avancé les frais et demande donc le remboursement de 109.34€ TTC

Mise au vote : approuvé à l'unanimité 9/9

Travaux porte d'accès salle des fêtes

La nouvelle configuration de la salle des fêtes et de sa partie sanitaire permet d'imaginer d'autres modalités d'utilisation.

Il est décidé de favoriser un accès à la salle par la porte côté Nord (porte depuis la rampe d'accès véhicules).

Au regard du projet de réfection globale de la salle des fêtes qui pourrait intervenir durant les 2 ou 3 prochaines années, il est décidé de ne réaliser que de menus travaux et donc une simple mise aux normes de la porte existante.

Travaux remplacement des fenêtres du RdC côté cour pour la salle des fêtes et l'école

Certaines huisseries de l'école et de la salle des fêtes sont encore en simple vitrage.

Afin d'améliorer l'isolation et le confort, le remplacement de ces fenêtres est envisagé.

Le Maire présente plusieurs devis et propose de retenir le mieux disant à savoir l'entreprise TTMB qui pourra assurer le remplacement desdites fenêtres pour un coût de 10 327.67€ TTC.

Mise au vote : approuvés à l'unanimité 9/9

Subvention Foyer Rural acquisition barnums

Le Foyer Rural va faire l'acquisition de trois barnums dont un pourra être mis à disposition de la commune. Le Conseil Municipal décide d'attribuer au foyer rural une subvention de 745€ pour participer à cette acquisition.

Mise au vote : approuvée à l'unanimité 9/9

Subvention AFM Téléthon

Une subvention avait été versée à l'AFM en 2019 car Montcel était village étape de la marche du Téléthon. Cette subvention n'est pas reconduite pour 2020.

Motion : Réorganisation des services de la DGFIP

Le Maire présente une motion relative à la réorganisation des services de la DGFIP qui prévoit la suppression de plusieurs trésoreries ; il fait valoir le besoin plus large de maintenir et développer les services publics sur les territoires ruraux.

Est mise au vote la motion s'opposant au projet de restructuration des services.

Mise au vote : Approuvée avec 5 votes pour, 3 votes contre et 2 abstentions

Motion : Soutien au comité Mis et Thiennot

Le comité Mis et Thiennot demande la révision du procès (datant de 1946) et de la condamnation de Messieurs Mis et Thiennot arguant d'une grande injustice et sollicite à cette fin le soutien des communes françaises.

Le Maire propose l'adoption de cette motion

Mise au vote : approuvée avec 7 votes pour et 2 abstentions

Décisions modificatives

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre plusieurs décisions budgétaires modificatives :

Décision modificative budget assainissement (due à un amortissement demandé récemment par la trésorerie) :

023 >>> - 117.65€

1391 >>> + 117.65€

Décision modificative budget général (due à la restitution de la caution aux locataires du 2^{ème} étage) :

21318 >>> - 439.99€

165 >>>> + 439.99€

Décision modificative 2 budget général (Prévision budgétaire inférieure au montant réel) :

60611 >>> - 470.56€

739223 >>> + 470.56€

Décision modificative 3 budget général (due à une mauvaise imputation comptable BP 2019)

2031 >>> - 42 000.00€

2041512 >>> - 21 486.16€

2158 >>> + 63 486.16€

Mise au vote : approuvées à l'unanimité 9/9

Statuts du syndicat Sioule et Morge

Des modifications de forme ont été apportées au projet de statuts du syndicat Sioule et Morge.

Toutes les communes adhérentes au Syndicat doivent délibérer à cet égard.

Mise au vote : approuvés à l'unanimité 9/9

Convention de facturation avec le syndicat Sioule et Morge

Le Syndicat Sioule et Morge disposera à partir du 01 mars 2020 des compétences Alimentation Eau Potable (AEP) et Assainissement.

La commune de Montcel continuera d'exercer en régie directe la compétence assainissement mais le syndicat propose à la commune une convention qui lui permettrait d'établir une seule et même facture pour la fourniture d'eau et le service d'assainissement (prestation facturée 2€ HT par abonné)

Mise au vote : approuvée à l'unanimité 9/9

Tarifs Assainissement

Afin de tenir compte de l'évolution de ce service et de son coût, il est proposé une modification des tarifs : la part fixe est maintenue à 133€ et la part variable (prix sur la base du nombre de m³ d'eau consommés) progresserait de 1.68€ à 1.71€ (dont 0.15€ de redevance agence de l'eau).

Mise au vote : approuvés à l'unanimité 9/9

Travaux d'entretien pour le tracteur

Des travaux d'entretien sont à faire sur le tracteur communal.

Un premier devis a été établi pour 3 913.67€ TTC. Le Conseil Municipal accepte le principe des travaux ; un second devis sera établi et il sera souscrit au devis le moins disant.

Mise au vote : approuvés à l'unanimité 9/9

Rachat d'un lave-vaisselle à la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge

La Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge avait acquis et installé dans la partie cantine provisoire de la salle des fêtes un lave-vaisselle nécessaire au service de restauration collective.

La nouvelle salle de restauration étant achevée, ledit lave-vaisselle devait être déplacé sur un autre site.

Après une demande formulée par la commune, l'EPCI propose une vente de ce lave-vaisselle pour un prix de 1 000€ net.

Afin de compléter l'équipement de la salle des fêtes, le Maire propose d'accepter ce rachat.

Mise au vote : approuvé avec 8 votes pour et 1 abstention

Travaux voirie 2020

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser en 2020 les travaux de voirie initialement prévus en 2019 (VC 110 et VC 118) et d'y ajouter la réfection de l'impasse des Meuniers (VC 113).

Le coût de ces travaux (estimation à 67 960€ HT) sera financé par les subventions DETR (Etat), FIC (Conseil Départemental 63) et l'enveloppe voirie dont dispose la commune auprès de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge.

Mise au vote : approuvés à l'unanimité 9/9

Remboursement de frais de déplacements temporaires

Le Maire présente l'évolution de la réglementation à l'égard du remboursement des frais de déplacement et la nécessité de délibérer à ce sujet.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité 9/9

Questions diverses :

- L'école organise un apéro-concert le 23 novembre 2019 à 18h30 à la salle des fêtes de Montcel avec une participation des enfants de la maternelle. Tous les habitants y sont conviés.
- L'inauguration de la nouvelle salle de restauration scolaire aura lieu le 30 novembre 2019 à 10h

Le Maire donne la parole au public.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h00.